

Betty Seroussi, Justine Lipuma et Teresa Colombi entrent au CA de la French Tech Côte d'Azur



monde des startup et de l'entrepreneuriat tech et numérique azuréen, s'est tenu le jeudi 3 novembre à 18h et avait comme objectif d'entrer en conformité sur deux points majeurs avec le dossier de labellisation des French Tech :

la parité, au moins 1/3 de la gouvernance doit être composé de femmes avec pour objectifs d'atteindre 40% dans les 3 années qui suivent la labellisation,

la désignation de référents France 2030 (Innovation de rupture) et Transition écologique.

Dans cette perspective, Betty Seroussi, Présidente et fondatrice de Travel Planet, Justine Lipuma co-fondatrice de MycoPhyto et Teresa Colombi fondatrice de LudoTIC ont présenté leur candidature pour intégrer le board et ont été reçues à l'unanimité.

Travel Planet est une Marketplace leader dans le voyage d'affaires. La société vise une entrée au French Tech 120.

MycoPhyto est une startup deeptech tournée vers l'agriculture du Futur, également lauréate French Tech Agri20.

Ludotic , après être passée par le Challenge Jeunes Pousses et l'Incubateur PACA EST, est aujourd'hui une agence experte en Ergonomie, UX Design et Interaction Homme-Machine.

Ce sont donc trois personnalités féminines du monde des startup de la Côte d'Azur qui rejoignent ainsi la French Tech Côte d'Azur ce qui porte à 50 % le total de Femmes au Conseil d'Administration de l'association azurienne. Les objectifs nationaux sont ainsi atteints et dépassés.

Elles retrouveront ainsi Nathalie Orvoen , vice-présidente de la French Tech Côte d'Azur, référente inclusion et diversité et présidente des Potageurs, Alice André, fondatrice de Colette Consulting et Elodie Bondi, directrice de Qualistéo.

Comme prévu également à l'ordre du jour de la réunion, Michel Gschwind est nommé référent France 2030 (innovation de rupture) et Elodie Bondi référente transition écologique.

Cette élection permet ainsi à la FTCA de mieux répondre aux attentes de la labellisation de l'État pour les capitales French Tech et de tenir ses engagements sur l'ouverture et la parité au sein de son Conseil d'administration. Le dossier de labellisation, pour une durée de 3 ans, doit être déposé avant le 14 novembre.

Photo de Une : illustration DR